



Secrétariat

12 janvier 2001

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services de conférence et services d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission (1er février 2001)**

Timbres et entiers postaux de 2001 de la série consacrée à des espèces menacées d'extinction

Timbres commémoratifs

1. Le jeudi 1er février 2001, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) procédera à une neuvième émission de 12 timbres dans la série consacrée à des espèces menacées d'extinction qui a été lancée le 3 mars 1993 pour mettre en relief la nécessité de protéger ces espèces dans le monde entier.

* Date d'expiration de la présente circulaire : 16 février 2001.

Valeur :
34 cents

Espèces menacées d'extinction :
Couscous tacheté
Quetzal magnifique
Gila monstrueux
Colobe guereza

Maquettiste :
Grace de Vito
(États-Unis)

2. Cette série sera constituée de trois feuilles de 16 timbres en valeurs de 34 cents, 0,90 franc suisse et 7 schillings (0,51 euro). Chaque feuille reproduira quatre espèces différentes menacées d'extinction.

(Sous réserve des fluctuations des taux de change, 0,90 franc suisse et 7 schillings (0,51 euro) valent respectivement 51 et 44 cents).

Valeur :
0,90 franc suisse

Espèces menacées d'extinction :
Lynx d'Amérique du nord
Paon spicifère
Tortue géante des îles Galapagos
Lépilémure

Maquettiste :
Higgins Bond
(États-Unis)

Valeur :
7 schillings (0,51 euro)

Espèces menacées d'extinction :
Ours à lunettes
Canard de Laysan
Protèle
Budeng

Maquettiste :
Betina Ogden
(Australie)

**Collection annuelle de timbres consacrée
aux espèces menacées d'extinction émis en 2001**

3. Le 1er février 2001, l'APNU émettra le dépliant de 2001 consacré aux espèces menacées d'extinction.
4. La collection annuelle de 2001 figurera dans un album spécialement conçu qui comportera des pages distinctes pour chacune des 12 espèces illustrées dans la présente émission. Cet album présentera des renseignements en anglais, en français et en allemand ainsi qu'une série de photographies en couleurs des diverses espèces en question. Il convient de noter que la série consacrée à des espèces menacées d'extinction NE FIGURERA PAS dans les albums de la collection annuelle qui paraîtront ultérieurement en 2001.
5. Les timbres ne seront pas apposés dans l'album, mais des espaces ont été prévus à cet effet, ainsi que les pochettes de protection appropriées.

Dépliants avec oblitération triple

6. Comme le dépliant de 2001 consacré aux espèces menacées d'extinction contiendra des timbres dans les trois valeurs, l'APNU a pris des dispositions particulières pour mettre à la disposition des philatélistes les collections consacrées aux espèces menacées d'extinction dans lesquelles les timbres seront apposés et oblitérés « 1er février 2001 », qui est le premier jour d'émission à New York, Genève et Vienne, selon qu'il conviendra.
7. On continuera d'offrir des oblitérations triples pour la collection annuelle consacrée à des espèces menacées d'extinction pendant toute la durée de cette série.

Cartes maximum

8. Le même jour, l'APNU émettra sa vingtième série du type carte maximum. Trois cartes différentes correspondant aux trois blocs de quatre timbres d'un seul tenant seront disponibles. Pour être conformes aux cartes maximum émises pour la série consacrée à des espèces menacées d'extinction les années précédentes, chaque carte maximum reproduira des photographies des espèces apparaissant sur chacun des timbres du bloc d'un seul tenant. Les blocs de timbres se tenant seront apposés sur la carte avec l'oblitération premier jour propre au bureau postal pertinent. La carte maximum avec oblitération « United Nations New York » sera mise en vente au prix de 1,66 dollar; sous réserve des fluctuations de change, les cartes maximum avec oblitération « Nations Unies Genève » et « United Nations Vienna » coûteront respectivement 2,35 dollars et 2,06 dollars

Renseignements pratiques

9. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais UNIQUEMENT au cachet officiel premier jour de l'APNU. Le jeudi 1er février 2001, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour aux endroits suivants :

- a) Comptoir de vente de l'APNU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;
- b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

10. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis à proximité de la librairie des Nations Unies, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

11. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <www.un.org/Depts/UNPA>.